



PROGRAMME DE FORMATION

Titre Professionnel

ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (ECSR)

Niveau 5 – Code RNCP TP-01303 – Millésime 02

Tronc commun (CCP1 + CCP2) & Certificat Complémentaire de Spécialisation 2 roues

1. Durée et Format

Durée – Tronc commun	910 heures (hors périodes en entreprise)
Durée – CCS 2 roues	210 heures (hors périodes en entreprise)
Format	Présentiel
Modalité	Sessions glissantes, en fonction des capacités d'accueil
Individualisation	Un positionnement préalable est réalisé pour chaque candidat afin d'établir un parcours individualisé de formation au regard du référentiel d'emploi, d'activités et de compétences (REAC) et du référentiel de certification. À l'issue de ce positionnement, la durée effective de formation peut être inférieure aux durées réglementaires, dans la limite des exigences du programme et de l'individualisation du parcours. Le volume d'heures est inscrit au contrat de formation.

2. Lieu(x) de Formation

Tronc commun (théorie & pratique)	5 boulevard Michelet – 93130 Noisy-le-Sec
CCS 2 roues – Théorie	5 boulevard Michelet – 93130 Noisy-le-Sec
CCS 2 roues – Piste moto	Piste moto privée, à droite de la RN2, accessible par la RD84 – 60330 Lagny-le-Sec



3. Objectifs de la Formation

Objectif général

Préparer et certifier des professionnels capables d'exercer le métier d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR), dans le respect des cadres réglementaires en vigueur, au niveau 5 du Cadre National des Certifications.

Objectifs opérationnels – Tronc commun (CCP1 & CCP2)

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger
- Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Repérer les difficultés d'apprentissage et mettre en œuvre des stratégies de remédiation
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels
- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construire et préparer une action de sensibilisation
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

Objectifs opérationnels – CCS 2 Roues

- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation
- Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues

Compétences transversales

- Être conscient et faire prendre conscience des responsabilités citoyennes, juridiques et sociales des conducteurs
- Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière
- Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

4. Pré-requis

La formation est accessible à tous publics. Aucun niveau de diplôme ou d'expérience professionnelle préalable n'est exigé à l'entrée en formation.

Bilan de positionnement obligatoire

Conformément à la réglementation en vigueur, un bilan de positionnement est réalisé obligatoirement pour chaque candidat préalablement à l'entrée en formation. Il permet d'identifier les compétences



acquises, de mesurer les écarts avec le référentiel de certification et de définir le parcours individualisé de formation adapté.

Conditions d'accès réglementaires à la profession (post-certification)

- Être titulaire du permis de conduire catégorie B en cours de validité
- Satisfaire aux conditions d'honorabilité professionnelle définies par le Code de la route
- Autorisation d'enseigner délivrée après obtention du titre professionnel (ou CCP)

5. Public Visé

La formation s'adresse à tous publics souhaitant obtenir le Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) de niveau 5, notamment :

- Demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle
- Salariés en transition professionnelle ou dans le cadre d'un plan de formation
- Personnes en parcours VAE partiel souhaitant compléter leur certification
- Professionnels du secteur de l'automobile souhaitant évoluer vers l'enseignement
- Tout public motivé par le métier d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière

6. Modalités Techniques, Pédagogiques et d'Encadrement

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel : apports théoriques, études de cas, ateliers de mise en situation, travaux pratiques en salle et sur véhicule
- Exercices de simulation et jeux de rôles pédagogiques
- Séances de conduite en double commande (véhicule léger catégorie B)
- Séances pratiques sur piste fermée à la circulation (CCS 2 roues – piste moto de Lagny-le-Sec)
- Séances de conduite en circulation avec suivi radio (CCS 2 roues)
- Analyse de pratiques professionnelles en groupe
- Accompagnement individualisé et rendez-vous de suivi pédagogique

Ressources et outils pédagogiques

- Plateforme LMS MOOCIT : accès aux ressources numériques, activités en ligne, suivi de progression et évaluations formatives
- Supports de cours, fiches techniques et référentiels réglementaires (Code de la route, REAC, Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne)
- Véhicule(s) d'apprentissage équipé(s) de doubles commandes
- Motos et équipements de protection individuelle (EPI) pour le CCS 2 roues
- Matériel de piste : plots, cônes, équipements de maniabilité
- Matériel audiovisuel : vidéoprojecteur, tableau interactif, ressources multimédia



Encadrement

- Formation assurée par des formateurs recensés sur le registre des sous-traitants de L'École pour l'emploi, titulaires des autorisations d'enseigner correspondant aux catégories dispensées
- Sessions glissantes permettant une gestion individualisée des parcours en fonction des capacités d'accueil
- Suivi personnalisé de chaque apprenant tout au long de la formation

7. Modalités d'Évaluation des Connaissances et des Résultats

Évaluations formatives (en cours de formation)

- Questionnaires de vérification des acquis théoriques via la plateforme MOOCIT
- Mises en situation pédagogiques observées et commentées par le formateur
- Exercices pratiques de conduite évalués selon les critères de performance du REAC
- Autoévaluation régulière de l'apprenant à l'aide des outils de suivi de formation
- Bilans intermédiaires de progression réalisés avec le formateur

Évaluation sommative – Tronc commun (CCP1 & CCP2)

Conformément au référentiel de certification du titre professionnel ECSR (TP-01303), les épreuves se déroulent devant un jury professionnel habilité par le Ministère du Travail :

- Épreuve CCP1 : mise en situation professionnelle – conception et animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule léger (théorique et/ou pratique)
- Épreuve CCP2 : mise en situation professionnelle – conception et animation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
- Entretien avec le jury à l'issue de chaque mise en situation

Évaluation sommative – CCS 2 Roues

- Mise en situation professionnelle – animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues (hors et/ou en circulation)
- Entretien avec le jury portant sur les spécificités de l'environnement et de la conduite des 2 roues

8. Modalités d'Appréciation des Participants

L'appréciation de la satisfaction des participants est recueillie à plusieurs étapes du parcours de formation :

- Questionnaire de satisfaction à chaud, transmis à l'issue de chaque module ou à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction à froid, adressé aux participants 3 à 6 mois après la sortie de formation, afin d'évaluer l'impact sur leur insertion ou évolution professionnelle
- Entretiens individuels de suivi permettant d'identifier les difficultés rencontrées et les axes d'amélioration du dispositif de formation
- Exploitation des résultats par la direction pédagogique dans le cadre de la démarche qualité Qualiopi, avec plan d'action correctif si nécessaire



9. Modalités de Suivi de l'Action de Formation

- Feuilles de présence émargées par demi-journée par les apprenants et le(s) formateur(s)
- Livret de suivi individualisé de l'apprenant renseigné tout au long du parcours de formation
- Traçabilité des activités réalisées sur la plateforme LMS MOOCIT
- Bilans de progression formalisés à chaque étape clé du parcours
- Feuilles de présence et dossier individuel de l'apprenant
- Communication régulière avec les prescripteurs (Pôle emploi, OPCO, employeur)
- Convention de formation et contrat de formation signés avant le démarrage de l'action

10. Contenu Détaillé de la Formation

MODULE 1 – TRONC COMMUN (CCP1) : Former des apprenants conducteurs

Bloc 1.1 – Ingénierie pédagogique et conception des séances

- Le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) : structure, objectifs, niveaux
- Identification et caractérisation des compétences visées par le REMC
- Conception d'objectifs pédagogiques opérationnels
- Méthodes pédagogiques de l'enseignement de la conduite : expositive, interrogative, active, démonstrative
- Élaboration d'un scénario pédagogique : structure, séquençage, gestion du temps
- Préparation des ressources formatives et outils pédagogiques
- Identification et préparation d'itinéraires pour les séances pratiques
- Gestion des aléas et construction d'un scénario alternatif

Bloc 1.2 – Animation des séances collectives (Code de la route & Sécurité routière)

- Techniques d'animation de groupe : gestion des échanges, régulation, médiation
- Utilisation des ressources formatives : supports numériques, vidéos, simulateurs
- Systèmes de suivi d'apprentissage du code de la route (plateforme MOOCIT)
- Donner du sens à la réglementation routière
- Gestion des phénomènes de groupe et des situations difficiles
- Instaurer un climat de confiance propice aux apprentissages

Bloc 1.3 – Animation des séances individuelles de conduite (véhicule léger – catégorie B)

- Techniques pédagogiques d'enseignement de la conduite : verbale, physique, doubles commandes
- La matrice GDE (Goals for Driver Education) : les 4 niveaux d'enseignement
- Choix de l'itinéraire en fonction des objectifs et du contexte
- Interventions en temps réel et en temps différé
- Vigilance permanente et gestion de la sécurité en circulation
- Renseignement des outils de suivi de l'apprenant
- Comportement à adopter en cas d'incident ou d'accident



Bloc 1.4 – Évaluation des compétences des apprenants

- Bases de la docimologie et théories de l'évaluation
- Typologies d'évaluation : diagnostique, formative, sommative, auto-évaluation
- Construction et utilisation d'outils d'évaluation adaptés
- Restitution des résultats et favorisation de l'auto-réflexion
- Motivation de la décision de présentation aux épreuves du permis de conduire

Bloc 1.5 – Conduite accompagnée et supervisée

- Cadre réglementaire de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC) et de la conduite supervisée
- Rôle de l'accompagnateur et définition du cadre d'intervention
- Animation des rendez-vous pédagogiques préalables et intermédiaires
- Régulation des interactions apprenant/accompagnateur

Bloc 1.6 – Remédiation et gestion des difficultés d'apprentissage

- Principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et à leurs causes
- Identification et analyse des difficultés par observation et entretien individuel
- Techniques de remédiation adaptées au public
- Gestion du stress de l'apprenant et pratique de l'écoute active

Bloc 1.7 – Lecture et gestion de l'environnement routier

- Psychologie de la perception et traitement de l'information
- Identification, hiérarchisation et analyse des indices de l'environnement routier
- Anticipation des comportements des autres usagers
- Conduite préventive et gestion du risque

MODULE 2 – TRONC COMMUN (CCP2) : Sensibilisation et analyse des pratiques

Bloc 2.1 – Analyse et réponse à une demande de sensibilisation

- Identification et analyse des attentes d'un commanditaire
- Techniques d'entretien : questionnement, reformulation, écoute active
- Élaboration d'un cahier des charges et formalisation d'une proposition
- Connaissance des prestations de l'établissement et argumentation commerciale

Bloc 2.2 – Conception et préparation d'actions de sensibilisation

- Le continuum éducatif : Attestations de Sécurité Routière (ASSR 1 et 2), formation post-permis
- Caractéristiques des publics visés : enfants, adolescents, adultes, seniors, professionnels
- Données relatives à l'accidentologie et facteurs de risque
- Choix des ressources et modalités pédagogiques adaptées
- Élaboration des outils d'évaluation de l'action de sensibilisation

Bloc 2.3 – Animation des séances de sensibilisation

- Techniques d'animation et de co-animation
- Adaptation du langage et des supports aux différents publics
- Exploitation des représentations des participants comme ressource pédagogique
- Développement durable et mobilité citoyenne : sensibilisation et intégration dans les formations



Bloc 2.4 – Analyse réflexive des pratiques professionnelles

- Approche réflexive : concepts de valeur, représentation, rôle, attitude, opinion, fait, émotion
- Méthodes d'analyse des situations professionnelles
- Exploitation des résultats d'évaluation pour améliorer ses pratiques
- Veille réglementaire et documentaire en matière de sécurité routière
- Sources d'information fiables : ONISR, Sécurité Routière, CEREMA, ANFA

MODULE 3 – CCS 2 ROUES : Animer des actions de formation à la conduite des véhicules motorisés à 2 roues

Bloc 3.1 – Connaissances réglementaires et techniques des 2 roues

- Réglementation spécifique aux véhicules motorisés à deux et trois roues : catégories AM, A1, A2, A
- Conditions d'inscription, d'examen et d'obtention des catégories AM, A1, A2 et A
- Caractéristiques techniques et fonctionnement des 2 roues : moteur, transmission, freinage, pneumatiques
- Forces physiques s'appliquant aux véhicules motorisés à deux roues : centre de gravité, effet gyroscopique, trajectoires
- Équipements de sécurité passive et active des 2 roues
- Équipements du conducteur (casque, gants, blouson, bottes) : obligations réglementaires
- Accidentologie spécifique des conducteurs de 2 roues : causes, données ONISR
- Conditions d'assurance des véhicules motorisés à deux et trois roues

Bloc 3.2 – Formation hors circulation (piste moto – Lagny-le-Sec)

- Aménagement d'une piste de maniabilité : placement des obstacles, règles de sécurité
- Vérifications du véhicule avant séance (check-up sécurité)
- Conduite en sécurité d'un véhicule motorisé à deux roues à des fins de démonstration
- Adoption et enseignement des trajectoires correctes
- Animation de séances hors circulation : objectifs, progressivité, exercices adaptés
- Commentaire pédagogique des démonstrations et de la conduite de l'apprenant
- Conduite de nuit et par intempéries : spécificités et précautions
- Comportement à adopter en cas d'accident sur piste

Bloc 3.3 – Formation en circulation

- Utilisation d'un dispositif de liaison radio : techniques de communication, clarté des consignes
- Guidage de l'apprenant à distance en circulation
- Anticipation du comportement de l'apprenant et des autres usagers
- Gestion de l'itinéraire en fonction du contexte de circulation
- Spécificités de la circulation en groupe : formation, sécurité, communication
- Préparation d'un voyage avec un véhicule motorisé à deux roues

Bloc 3.4 – Spécificités pédagogiques de l'enseignement 2 roues

- Caractéristiques des publics 2 roues : motivations, représentations, profils de risque
- Risques inhérents à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues : visibilité, stabilité, vulnérabilité
- Intégration des 4 niveaux de la matrice GDE dans l'enseignement 2 roues
- Développement durable appliqué aux 2 roues : conduite économique, réduction des nuisances
- Sensibilisation aux conséquences physiologiques et physiques de la vitesse

11. Sanction de la Formation / Validation

Titre visé

Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) – Niveau 5 – Code TP-01303 – Millésime 02, enregistré au RNCP, délivré par le Ministère chargé de l'Emploi.

Certificat Complémentaire de Spécialisation visé

CCS 2 Roues : Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation.

Jury

Les épreuves se déroulent devant un jury professionnel habilité par le Ministère du Travail, composé conformément à la réglementation des titres professionnels.

Documents délivrés à l'issue de la formation

- Attestation de résultats conforme au procès-verbal du jury (délivrée par le centre organisateur pour le compte du Ministère du Travail)
- Titre professionnel complet si l'ensemble des CCP est validé
- Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) en cas de validation partielle, permettant une reprise ultérieure du parcours par la VAE ou la formation
- Certificat Complémentaire de Spécialisation 2 Roues en cas de réussite aux épreuves correspondantes

Attestation de suivi

En cas de non-présentation aux épreuves ou d'échec à la certification, une attestation de suivi de formation est délivrée à l'apprenant, précisant les modules suivis et les compétences travaillées.

Organisme de Formation

L'École pour l'emploi
NDA : 11 95 057 56 95
Certifié Qualiopi ✓

Contact & Renseignements

5 boulevard Michelet
93130 Noisy-le-Sec
Référentiel : REAC TP-01303
– Version 02 – 05/02/2021